

# NOTRE CONDITION

Revue Participative  
pour l'Emancipation du Travail  
Scientifique et Culturel

## L'archéologie que nous construisons

### *Proposition d'orientation à l'adresse de la profession et des autres secteurs*

*Ce texte a été rédigé par des membres des [Groupes Archéo en Lutte \(GAEL\)](#) durant le premier confinement ayant duré du 17 mars au 11 mai 2020. Dans le sillage de cette réflexion générale, les revendications qui suivent ont quant à elles été formulées lors de la première rencontre d'été des groupes, en août 2021. Le but était de dessiner un horizon au présent que nous vivons et qui manque cruellement d'une proposition sur laquelle fonder notre action.*

*Affaiblie, l'archéologie est dans le collimateur des géants du BTP soutenus par l'État, comme des potentats locaux, promoteurs et hommes politiques. Déjà, le décret du 8 avril 2020, donnant aux préfets les pleins pouvoirs relatifs en matière d'aménagement du territoire dans le cadre du plan de relance, avait été rude. Entre-temps, la réduction de moitié du budget des fouilles programmées, ces fouilles-écoles indispensables à la formation des archéologues, a condamné des chantiers (Cf. [Communiqué du 22 février 2022](#)). Durant ces vacances ce fut encore la tentative de déstabiliser le cadre légal des opérations préventives (interventions archéologiques avant construction), soit le pivot professionnel de l'archéologie, par une loi de dérogations ambiguë. Celle-ci sous-entendait que les diagnostics préliminaires ne sont pas essentiels. Cette mesure a été retirée, mais l'attaque a été frontale.*

*Pour ce qui est des droits au salaire, ils s'amenuisent à mesure que le gouvernement monopolise la vie publique et que l'individualisme concurrentiel progresse. Les attaques contre les droits sociaux et les solidarités se poursuivent. Une nouvelle réforme de l'assurance-chômage risque encore d'ajouter des restrictions aux restrictions et de faire drastiquement baisser nos prestations (déjà fortement impactées, parfois de moitié pour les nouveaux entrants). La réforme des retraites revient sur le billard pour faire travailler plus longtemps. Enfin, le RSA va perdre son inconditionnalité : d'ici 2024, il faudrait travailler entre 15h et 20h pour y être éligible. Le tout alors que l'inflation, à peine contenue, atteint en France les 6 % et que l'augmentation des profits ne signe pas la fin de l'abondance pour les monopoles<sup>1</sup>.*

*Dans ce contexte, l'ébauche suivante peut servir de base de réflexion au développement de grands principes collectifs. Contre la raison instrumentale et gestionnaire constamment à nos trousses, l'enjeu est le même partout : trouver le moyen d'exprimer la souveraineté des producteurs sur leur travail.*

### **L'archéologie que nous construisons est une archéologie qui réfléchit aux identités et aux modèles sociaux pour contribuer à l'émulation critique.**

Celle qui tend au dépassement des préjugés de notre modernité se concevant comme unique et absolue : absolument indépassable. Nous faisons à l'inverse l'expérience de la discontinuité par nos travaux de fouilleurs et de chercheurs. Ils nous permettent d'affirmer que non, le progrès n'est pas continu, mais soumis à des flux et des reflux. La seule constante est celle de l'événement qui surgit et déstabilise, parfois reconfigure en profondeur lorsque les gens s'en saisissent collectivement. D'ailleurs, si nos vies se déroulent de manière si peu linéaire, comment pourrait-il en être autrement de l'Histoire ? Notre discipline, étudiant les vestiges matériels des sociétés, disparues ou non, se doit de contribuer à une pensée active et engagée sous peine de se dénaturer, de se désagréger dans une science de la neutralité neutralisée. Elle est en effet par essence une science de partis pris et d'expérimentations s'étant inventée dans l'adversité, face à ces mêmes pouvoirs politiques et économiques détruisant lien social et patrimoine avec une férocité renouvelée.

L'archéologie souhaitée est une archéologie qui se situe à l'opposé de la glorification du passé et des intérêts purement économiques accentuant inégalités de richesse et de pouvoir : des romans nationaux reconstruisant une grande histoire partagée par toute

la population sous le prisme de l'union sacrée, au processus de domination des hommes sur les femmes s'adossant à des présupposés biologiques et culturels universalistes erronés, confinant au fatalisme, au vu de la richesse des exemples ethnographiques et historiques à notre disposition. Notre discipline est aussi capable de remettre en cause la vision essentialiste des origines ethniques justifiant tous les fantasmes identitaires d'homogénéité raciale prenant corps dans des politiques excluantes, discriminantes et ségrégationnistes, que le confinement a rendu encore plus visibles<sup>2</sup>. Notre discipline est encore capable de réduire à une simple expression contingente les limites imposées par les frontières comme cadre spatial et mental indépassable et indispensable. Alors même que l'humanité a pris forme par d'imposants mouvements migratoires, ce schéma de partition du territoire paraît dérisoire à l'échelle de l'histoire.

Ainsi, comme les réponses à ces enjeux sociétaux, la réponse à la crise sanitaire aurait pu tirer des leçons d'une myriade d'études fiables s'intéressant aux stratégies de survivance et d'adaptation des populations et des civilisations passées.

### **Une archéologie rigoureuse et transparente dans la collecte des données, et honnête dans ses démonstrations.**

C'est-à-dire qui se laisse du temps pour critiquer, raconter et dialoguer, et non simplement « communiquer » et « récolter » durant des rencontres convenues et bien souvent verrouillées par des protocoles. Ceci implique de tisser du lien dans des dynamiques de coopération et de partage, bien au-delà des logiques privatives<sup>3</sup> et des limites supposées de la discipline. L'époque que nous vivons semble décisive, pleine d'écueils et de possibilités.

Parmi elles se trouve l'horizon d'une archéologie comme l'un des points de jonction des sciences humaines et sociales. Notre petit monde est à la fois pris dans les rapports de force politiques de l'aménagement (habitation, transport, énergie, industrie, etc.) (Cf. [Misères de l'archéologie](#)), dans l'engrenage des évolutions techniques et scientifiques, mais aussi des grands champs de réflexion animant nos sociétés. C'est pourquoi les archéologues ont besoin d'à peu près toutes les disciplines pour analyser et interpréter ce qu'ils mettent au jour, contribuant ainsi à *une anthropologie intégrale* posant la nécessité de la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel.

La crise sanitaire dont nous sortons à peine a par exemple été prétexte à la privatisation de l'espace public. Le décret du 8 avril 2020 (2020-412) permet aux préfets de passer au-dessus des différents codes en vigueur (Construction, Urbanisme, Environnement, Patrimoine...) qui, jusque-là, garantissaient le contrôle du territoire par la puissance publique censée nous représenter. Le plan de relance économique condamne de fait ce qui est considéré comme des « contraintes administratives » par les politiques et les aménageurs, notamment celles de l'archéologie. Cette mesure accentue encore la rupture anthropologique, symbolique et matérielle, entre nature et civilisation que nous connaissons depuis l'amorce de l'ère marchande et industrielle. Celle-ci, qui fait force de loi, se développe sous le règne d'une technique mise au service d'un travail mort où la machine remplace progressivement l'humain par souci d'économie, réduisant la valeur de ce qui est produit.

Cette logique, qui fait désormais irruption dans tous les aspects de nos vies, considère que tout est potentiellement matière première à exploiter, à moindre coût et pour un maximum de rendement. Elle met aujourd'hui en péril jusqu'à l'espèce qui l'a systématisée. L'archéologie, par son recul temporel unique, ne peut plus se contenter d'accompagner et d'entretenir cet état de fait comme une chose allant de soi. Elle ne peut plus se contenter de déblayer passivement, à un rythme qui ne permet pas même un travail scientifique de qualité, les terrains confisqués par les grands groupes au nom de projets de lotissements bétonnés et de zones industrielles vidant villes et villages de leurs producteurs.

### **Une archéologie qui fonde sa pratique sur des principes égalitaires et démocratiques tout aussi rigoureusement appliqués que ses méthodes scientifiques.**

C'est-à-dire une archéologie réellement tournée vers la société, transmettant données, connaissances et méthodes, y compris à l'échelle locale. Car c'est aussi à ces niveaux, à ces plus fins niveaux de proximité, que toutes les spécificités d'un travail peuvent être saisies et mises en valeur. Après avoir appliqué la bonne démarche scientifique, nécessitant retrait, discours raisonné et argumenté<sup>4</sup>, il s'agit en effet du second défi du chercheur, de la seconde étape (indissociable de la première) de sa responsabilité : accompagner le cheminement de sa production au sein de la société. Un engagement qui évite bien des instrumentalisation ainsi que l'écueil de l'expert en surplomb. Le scientifique toisant de son promontoire de savoir la collectivité.

Le contenu pédagogique doit permettre, par sa forme, d'alimenter cet élan de curiosité qui est le moteur de notre démarche et l'un des fondements de ce qui n'est pour nous pas réductible à un emploi, mais qui s'exprime en une véritable passion. Actuellement, nous ne pouvons plus nous contenter de journées portes ouvertes nationales servant de cache-misère et, même indirectement, de vitrine commerciale à des entreprises cherchant à se placer sur le « marché du patrimoine » (depuis l'ouverture à la concurrence en 2003). Celles-ci ne suffisent en rien et ne permettent sans doute pas une compréhension active (celle qui modifie son rapport au monde) de la part du public. Elles se placent de plus en plus du côté du divertissement culturel.

Les institutions n'ayant plus la capacité de s'ouvrir largement à la société, asphyxiées et asséchées par les logiques managériales et concurrentielles, à l'instar de l'Université, d'autres cadres doivent être investis et développés pour inverser la tendance. Partout nous devons prendre une position claire contre les arguments d'autorité émanant de grandes figures, le plus souvent masculines, qu'on ne pourrait remettre en cause du haut de leur statut d'expert. Nous l'avons constaté durant le confinement, l'aura d'une carrière médiatique et des publications nombreuses prennent le pas sur le fond ; le discours polémique sur le débat argumenté. Ce principe démocratique peut être facilité par le cadre qu'offre l'*association*, et ses multiples variantes, ayant largement contribué à l'ancrage vivant de notre discipline auprès d'un public demandeur. C'est cette forme, la plus inclusive existante, qui est pourtant en difficulté par manque de financements, de reconnaissance et de temps d'engagement nécessaire à leurs acteurs.

En réalité, notre discipline porte en germe les fondements permettant de dépasser les clivages sociaux d'un monde, accumulateur et genré, qui montre plus que jamais ses limites. Et pour cause, elle permet de parler historiquement des antagonismes, tout en s'y confrontant au présent : villes/campagnes, exécutants/concepteurs, institutions/société, écologie/économie, homme/femme, etc. Sa force réside bien en ce qu'elle est à la fois du côté de la conscience historique et du vécu le plus pragmatique.

## **Une archéologie qui doit donc former des archéologues capables d'une prise de recul historique et spatiale, mais encore de remettre en cause l'organisation du travail à partir de leur vécu et de leurs besoins concrets.**

L'archéologie étant par nature à la croisée des disciplines et des pratiques, son enseignement gagnerait à s'ouvrir largement aux autres disciplines. Elle permettrait à l'étudiant de pratiquer le dialogue dans la recherche avant même d'exercer le métier, et ainsi d'éveiller sa capacité critique pour juguler une passivité endémique à notre mode de vie. En outre, l'enseignement universitaire permettrait d'explorer l'archéologie dans toute son application actuelle par le biais des associations, acteurs incontournables sur le terrain, des fouilles programmées et de l'archéologie préventive. L'étude de la culture matérielle nécessitant une approche de l'enseignement par la technique, systématiser les échanges avec des associations de reconstitution et des artisans offrirait une connaissance approfondie des processus de production d'un objet et de ses modes d'utilisation. Dans cet enseignement, la séparation entre filières professionnalisantes et filières consacrées à la recherche n'aurait plus lieu d'être : l'archéologue exercerait à nouveau un métier complet, à la fois pratique et intellectuel.

Dans son application actuelle, notre monde, en tant que discipline à cheval entre le BTP et la recherche, est un microcosme représentatif du niveau de dégradation de nos sociétés. L'archéologie préventive notamment, opérant en amont des chantiers, est particulièrement soumise à la pression des impératifs économiques et politiques qui instaurent le conflit d'intérêts comme système<sup>5</sup> : le donneur d'ordre, également garant de la qualité scientifique des chantiers, se trouve dans une situation d'entre-deux déséquilibrée. Il est évident que l'analyse scientifique qui conduit aux prescriptions archéologiques devrait être exercée dans un cadre indépendant du dispositif administratif actuel. Elle offrirait alors une version d'analyse véritablement libre, totalement dégagée des intérêts du pouvoir et du temps économique pressurant la recherche de terrain.

La perte de sens dans le travail prend donc racine dans ce rapport de force souvent défavorable<sup>6</sup> qui conduit à une vision partielle des sites étudiés. Mais elle réside également dans la division des tâches nuisant à la qualité scientifique d'un travail qui, devenu répétitif, finit par être accompli sans passion par des « techniciens de fouille ». Alors que le fouilleur, comme tout chercheur, se doit de comprendre ce qu'il fait et pourquoi, au nom de quoi et pour qui, il est de plus en plus utilisé comme simple

exécutant, qui plus est, embauché sur de courtes périodes (en CDD ou en intérim) en fonction des besoins générés par le rythme de l'aménagement.

La fin de ces catégories de statut (fouilleur/chercheur) et de contrat (précaire/stable) permettrait de remettre en cause la division du travail séparant métiers manuels et intellectuels, là où l'archéologie se veut totale dans sa pratique. Et par là de lutter structurellement contre les inégalités de condition et le phénomène de lassitude, voire d'abandon, notamment causé par les effets délétères (physiques et psychologiques) de la répétition fordiste des gestes.

Enfin, la lutte conséquente contre le machisme, omniprésent sur les chantiers et à l'Université des potentats où l'omerta règne, commence par des situations salariales stables et protégées, qui permettent une réelle implication des personnes pour leurs droits, sans crainte de sanctions, particulièrement celles s'effectuant clandestinement. Sans ce changement, tous les efforts pour juguler ces attitudes seront au mieux, vains, au pire, simples postures ou stratégies de communication.

Car la question est *comment renouer avec la possibilité de bien faire des choses pertinentes ?*

Actuellement, l'organisation du travail transforme une situation où, *a priori*, nous aimerions œuvrer rigoureusement à notre métier, en impasse, tant nous sommes privés des conditions pour bien faire. Ce qui n'est absolument pas spécifique à notre secteur. Chercheurs, enseignants, soignants, cadres et ingénieurs désertent pour cause de mauvaise rémunération, mais surtout en raison de conditions de réalisation tellement saccagées, qu'il leur devient impossible d'entretenir l'envie d'œuvrer aux tâches qu'ils devraient pourtant pouvoir réaliser avec passion et engagement. La « crise des vocations » se généralise et découle de ce qu'il est intolérable de soigner au chronomètre, de concevoir de l'inutile, d'enseigner n'importe quoi ou de fouiller n'importe comment. Qui plus est en sous-effectif et pour si peu de valorisation sociale.

### **Une archéologie viable serait en définitive une archéologie basée sur le rythme de la maturation des idées, de l'imprévu des découvertes et du repos des corps.**

Ce qui induit que nous devons être les organisateurs de nos métiers, sans contremaîtres ni trame hiérarchique, si ce n'est d'expérience, afin de libérer du temps salarial pour étudier (d'autres disciplines), pratiquer (d'autres formes de connaissance), se tourner vers des activités sociales ou militantes (enseignement, sport, associations,

syndicalisme, etc.), et développer sa singularité en toute intimité (familiale notamment). *Un temps partiel en temps complet* qu'il faut souhaiter à toute la société, appelant la garantie d'un salaire lié à la personne comme droit politique. Une rémunération qui serait donc détachée du poste (auquel l'emploi nous assigne), toujours soumis à l'arbitraire d'un marché faussé par la logique de la course aux profits (ce qu'ils appellent l'offre et la demande).

D'où la nécessité de défendre, d'améliorer et d'étendre le statut de fonctionnaire, la logique du salaire continué de l'assurance-chômage, des retraites et de l'intermittence ou, plus globalement, du régime général de la Sécurité sociale. Autant d'institutions du travail édifiées par le mouvement social et qui portent en germe la logique de la richesse socialisée gérée par les premiers concernés : *les citoyens-producteurs*. Cette logique permet en effet d'envisager un système basé sur la subvention et un salaire détachés des aléas du marché, du diktat des financeurs et de l'arbitraire patronal<sup>7</sup>.

Si nous adhérons à cette vision du travail où la valeur est contenue dans l'acte en lui-même, dans le fait de faire, de mettre en œuvre, les stages en fouilles programmées, parfois payants, toujours non rémunérés, doivent être revus (Cf. [Communiqué du 22 février 2022](#)). Pourtant obligatoires dès la deuxième année de licence, ils aggravent la précarité étudiante en plus d'instituer l'idée que l'archéologie, c'est ça : *du bénévolat au service d'une science de plus en plus privatisée*. Une colonie pédagogique où l'exploitation est normalisée et justifiée par la catégorie « job passion ». En l'état, génération après génération, ils distillent insensiblement un réflexe de servilité par une situation donnée comme toute naturelle. Oui, vous, futurs adultes indépendants, citoyens critiques, scientifiques et chercheurs, devez sacrifier vos mois d'été que les bourses ne couvrent pas (39 % des étudiants sont boursiers, 40 % travaillent), et vous faire à l'idée que vous ne pourrez pas travailler parce que vos stages obligatoires vous l'imposent. Des stages cher payés qui, à la fin de votre cursus (avec entre trois et dix ans d'études au compteur), débouchent sur une décennie de CDD à la volée !

L'archéologie n'a décidément pas à être cette épreuve de force.

Par les potentialités rénovatrices que porte l'archéologie, cette science sociale et politique capable de remettre en cause les dogmes de l'éternel ou de l'immuable justifiant exploitations et dominations toujours construites, nous nous engageons à poser les jalons d'un travail libéré, conforme à nos aspirations et à nos besoins. Nous

nous engageons aussi à repenser collectivement l'ensemble de nos institutions sociales, politiques et économiques aux côtés des autres secteurs.

Conscients du désastre de la civilisation capitaliste, nous appelons chacun et chacune à rallier les luttes susceptibles de contribuer à la constitution d'un rapport de force social conséquent. Nous encourageons également à rejoindre, chacun à son échelle, toutes les initiatives permettant d'avancer vers la formulation d'une proposition commune désirable dans la perspective de rompre avec le mode de production ayant mené aux crises environnementales, sociales et démocratiques qui menacent aujourd'hui nos conditions d'existence.

---

## Des propositions comme boussole

*L'objectif des Groupes Archéo En Lutte est de produire des réflexions collectives à même de guider notre action au sein des secteurs de l'archéologie (Cf. [Plateforme de revendications provisoires](#)). Nous nous sommes mis d'accord sur plusieurs axes revendicatifs nous paraissant essentiels afin de constituer un horizon commun à nos luttes. Plutôt que de rester cantonné à des revendications défensives contre la dégradation des conquêtes sociales, l'objectif est de se livrer à la discussion d'un contre-modèle à ce qui nous est imposé, à savoir l'individualisation de nos parcours dans le cadre de la concurrence économique libérale : les petits contrats au lance-pierre (CDD, CDI chantiers, contrat de projet), le statut d'auto-entrepreneur, la disparition programmée de la protection sociale.*

1. **Élaborer une sécurité sociale adaptée à notre métier sous la forme d'un salaire continué inspiré du régime de l'intermittence/assurance-chômage**, mais débarrassée des normes libérales injectées par les contre-réformes successives de ces dernières décennies (un quota d'heures à faire dans le mois, le contrôle des parcours par le système des cachets, la limitation des indemnités dans le temps pour forcer à la reprise (comme si elle dépendait des bénéficiaires) ...). Cela permettrait aux CDD, par leurs cotisations, de libérer du temps pour publier, communiquer, participer à des projets associatifs ou de médiation, penser à l'organisation de la discipline, défendre leurs conditions de travail ou simplement s'investir ailleurs (dans d'autres domaines). L'enjeu est de libérer les archéologues de la pression d'une organisation du travail en flux tendu en validant tout le travail non reconnu par les normes du marché de l'emploi et

pourtant nécessaire au bon fonctionnement de notre métier, à l'entretien de notre passion et à l'équilibre de nos vies.

2. **Pour cela, nous devons nous appuyer sur un fonds national et interprofessionnel destiné à l'archéologie et au patrimoine. Il prendrait la forme de caisses d'investissement et de salaires.** Celles-ci seraient gérées par nos représentants (des archéologues, des conservateurs, etc.), en lien avec les aménageurs, sur le modèle de l'Unédic de 1946. Plusieurs options, possiblement complémentaires, pourraient permettre d'alimenter ces caisses : un taux de cotisation indexé sur les profits des grandes boîtes du BTP (dernier chiffre d'affaire de Vinci : 43 milliards), une forme d'assurance pour les aménageurs ou un impôt, qui serait d'ailleurs justifié par la destruction systématique du paysage et du patrimoine. Ce système de « salaire continué » et d'investissement par « subvention » (et non pas par prêt bancaire), alimenté par la valeur socialisée dans les caisses patrimoniales, irait dans le sens d'une réelle libération du métier.

La dépendance à l'emploi offert par le privé, tout comme la tutelle d'un État pouvant geler, revoir à la baisse ou licencier en fonction des normes d'austérités (dette et déficit limités par les traités de libre-échange), seraient brisées. La discipline pourrait alors être capable, en toute indépendance scientifique, de développer un ancrage territorial plus serré (*via* les associations et les communes), de traiter les données dans le cadre de problématiques de recherche élaborées et de manière pérenne, d'édifier de nouveaux cadres et d'expérimenter de nouvelles méthodes. Tout ça sans subir l'arbitraire des fluctuations de l'aménagement.

3. **Repenser le statut du « technicien » dont le terme doit être abandonné au profit d'archéologue.** Cela passe par la redéfinition des fiches de poste pour chaque niveau d'étude, et que chacun soit pris en compte lors de l'embauche comme base du calcul des salaires.

La rédaction

<https://notrecondition.fr>

[notrecondition@gmail.com](mailto:notrecondition@gmail.com)

---



- 1 Ce sont 174 milliards de bénéfices pour le CAC 40 en 2021. Entre avril et juin, 544 milliards de dividendes ont été versés à l'échelle mondiale et 44 milliards en France. C'est une augmentation de 33 % au second trimestre pour notre pays. Un taux supérieur à la moyenne européenne. Les profiteurs de guerre sont quant à eux légions : profitant de la hausse des prix de l'énergie, Total a empoché 5,7 milliards de bénéfice au second trimestre, contre 2,2 milliards en 2021. Rappelons que le blocage temporaire des prix à la pompe consiste à réduire les taxes, pas à prendre sur les profits. Alors que l'on sait que l'augmentation de l'énergie (et des prix en général) est le fait de la spéculation (indexation des prix sur ceux du marché), ils continuent à socialiser les pertes quand ça va mal (l'État et les institutions du travail aident les entreprises sans contreparties) mais pas les profits quand tout va bien.
- 2 Ce genre de traitement était historiquement réservé aux jeunes de banlieues ou aux citoyens mobilisés, notamment depuis la Loi Travail de 2016 qui s'est déroulée sous la loi martiale d'un État d'urgence ayant duré deux années (des attentats de 2015 à novembre 2017). Une étape a été franchie avec le mouvement des Gilets Jaunes dont on sait le niveau de répression subi. Il s'est, avec la pandémie, répandu à toute la société sous la forme de normes hygiénistes largement dictées par des choix politiques et économiques néolibéraux (coupes budgétaires, fermetures de lits, privatisation de la recherche posant un problème de contrôle et de redirection de la production en cas d'urgence, politique visant à favoriser les gros pôles hospitaliers au détriment de la médecine de prévention locale, etc).
- 3 Souvenons-nous de la Loi Pluriannuelle de la Recherche revendiquée « élitiste et darwinienne » par le président du CNRS, renforçant l'emprise des logiques concurrentielles à l'Université. Malgré la forte opposition de l'hiver 2019-2020 dans le cadre d'un mouvement interprofessionnel contre l'assurance-chômage et la réforme des retraites sabré par le premier confinement, celle-ci fut actée le 24 décembre 2021. Cette période a été marquée par un confinement partiel (limitation des déplacements, des rassemblements, télétravail, couvre-feu, nouvelles fermetures des universités et des lieux culturels, etc.) qui empêchait évidemment toute mobilisation.
- 4 Règles d'énoncé des hypothèses, d'élaborations et de traitement du corpus, de vérification des données, de rigueur du raisonnement, de confrontation des résultats, de mise en discussion au fur et à mesure de l'avancée ou de la prise en charge des critiques.
- 5 Quelques mois après la coupe drastique du budget des fouilles-écoles dites programmées, les dérogations de la Loi de Protection du Pouvoir d'Achat (adoptée le 16 août 2022) concernant l'aménagement du territoire, remettaient directement en cause la viabilité de l'archéologie préventive. Ainsi, les « opérations d'archéologie préventive [ne devaient avoir] lieu que si les travaux d'aménagement [étaient] susceptibles d'avoir un impact notable et direct sur le patrimoine ». Ces opérations, si elles n'étaient pas « réalisées dans un délai compatible avec la date de mise en service fixée par le ministère de l'énergie », devaient être « réputées réalisées. ». Voir : [https://www.cgt-culture.fr/projet-de-loi-pouvoir-dachat-le-parlement-va-t-il-accorder-un-permis-de-detruire-des-sites-archeologiques-aux-amenageurs-20181/?fbclid=IwAR1XF1Rwrddkb0p-bBRqI\\_8nHKbROh9HJrJZs9OXAbu6GeS0Fc77GwdpBUU](https://www.cgt-culture.fr/projet-de-loi-pouvoir-dachat-le-parlement-va-t-il-accorder-un-permis-de-detruire-des-sites-archeologiques-aux-amenageurs-20181/?fbclid=IwAR1XF1Rwrddkb0p-bBRqI_8nHKbROh9HJrJZs9OXAbu6GeS0Fc77GwdpBUU)
- 6 Les scandales liés aux grands aménageurs comme Vinci sont légions. Par exemple, la filiale de Vinci, Arcos, rappelée à l'ordre pour au moins six entraves aux travaux archéologiques, a recouvert, dans une précipitation absolue, un projet de fouille sur le tracé du GCO début 2019, vers Vendenheim. Dans la foulée, la DRAC publie le 26 mars un arrêté annulant la mise en œuvre de la seconde tranche de fouille « considérant que la première tranche des fouilles a permis de récolter les renseignements nécessaires à la compréhension du site. ». Mesure diplomatique pour sauver les apparences, puisqu'il était de toute manière devenu impossible de fouiller en raison des volumes de terre déplacés sur la zone. Source : <https://www.rue89strasbourg.com/gco-pres-de-vendenheim-arcos-a-enterre-un-projet-de-fouille-archeologique-juge-necessaire-151572>
- 7 Voir les travaux du réseau salariat et de Bernard Friot sur le salaire à vie et le système des caisses économiques. *Puissances du salariat*, 1998 (réed. 2021), *Un désir de communisme*, 2020, & *En travail. Conversations sur le communisme*, 2022.